

ASSOCIATION « BOCAGE GATINE JEUNESSE »

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN DATE DU 22 JUIN 2018

Le 22 juin 2018, à 16h00 à BRESSUIRE, dans les locaux de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Les administrateurs de l'association dénommée « Bocage Gâtine Jeunesse » (BoGaJe), se sont réunis en conseil d'administration (CA) sur convocation, faite conformément aux statuts.

La feuille de présence mentionnant les noms, prénoms, adresses et professions des membres présents, a été signée par ceux-ci en entrant en séance, et est annexée au procès-verbal (PV).

André HERAULT et Xavier ARGENTON ont co-présidé cette séance.

Les points suivants ont été examinés :

- Election des co-présidents et du bureau
- Proposition de plan d'inspirations pour des Pôles structurants de jeunesse innovants
- L'organisation des débats sur la gouvernance partagée
- Question du collège associatif sur le rôle du Référent jeunesse
- Proposition de stratégie pour l'action Habitat jeune
- Informations diverses
- Temps d'expression libre du collège jeunes

Propos liminaires

Le renouvellement des membres du Conseil d'administration ayant été réalisé en Assemblée générale du 26 mai 2018, la séance débute par un tour de table afin de permettre à chaque administrateur de reconnaître les différents représentants par collège. La liste des administrateurs est disponible dans le diaporama annexé au PV.

Au côté du collège jeunes, deux référents jeunesse participent à la séance, conformément aux nouvelles règles fixées lors du CA du 17 mars 2018. Le nouveau fonctionnement du collège jeunes sera inscrit dans le règlement intérieur, en projet.

1. Election des co-présidents et du Bureau

Conformément aux statuts, le CA a élu parmi ses membres, le Bureau de l'association, composé :

- de deux co-présidents :
 - o un représentant proposé par la Maison de l'emploi du Bocage Bressuirais
 - o un représentant proposé par la Maison de l'emploi et des entreprises de Parthenay et de Gâtine
- un secrétaire
- un trésorier
- deux autres membres choisis prioritairement parmi les membres du collège des jeunes

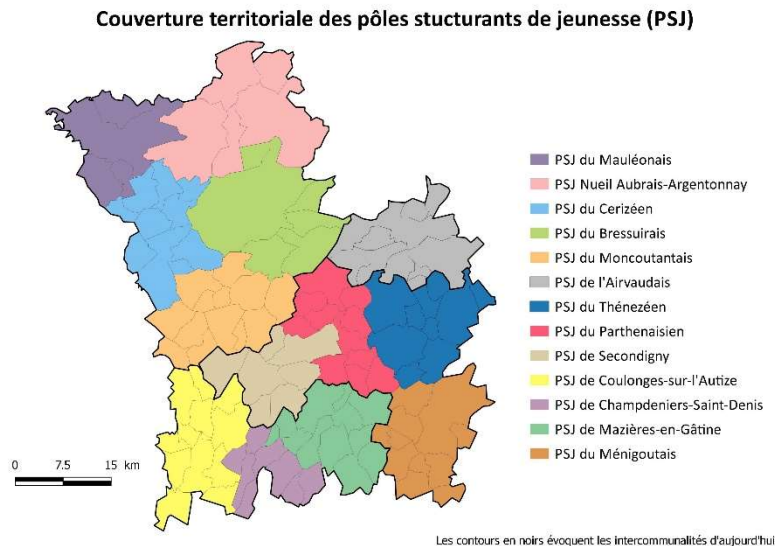
Après un appel à candidature et un vote à bulletins secrets, sont élus à la majorité simple :

- Xavier ARGENTON, co-président (collège des membres fondateurs)
- André HERAULT, co-président (collège des membres fondateurs)
- Danielle TAVERNEAU, secrétaire (collège des membres fondateurs)
- André GUILLERMIC, trésorier (collège des membres fondateurs)
- Lucie DESCARTES, membre (collège des jeunes)

- Hugo AYRAULT, membre (collège des jeunes)

2. Proposition de plan d'inspirations pour des Pôles structurants de jeunesse (PSJ) innovants

Dans le cadre de la mise en œuvre des PSJ, nous avons constaté lors de la dernière rencontre de l'observatoire de mars, que les réflexions se focalisaient sur la mise en œuvre de lieux alors que l'innovation d'une structuration par PSJ réside dans l'animation d'un projet jeunesse concerté et mise en œuvre par l'ensemble des acteurs locaux de la jeunesse dont les jeunes, sur un territoire de vie donné.



Les investissements (lieux...) et le référent jeunesse étant au service de la concrétisation du projet.

Le CA du 27 avril 2018, a reconnu qu'il a manqué une étape préparatoire à la créativité des acteurs pour des PSJ innovants. Il a donc confié au Comité technique, le soin de proposer un plan d'inspiration à destination de toutes les parties prenantes du Projet (jeunes, élus et professionnels), sur les sujets qui fondent le PSJ, à savoir :

- Un projet de territoire porté collectivement entre jeunes, élus et professionnels.
- L'évolution des pratiques des professionnels de 1ère ligne (Référént jeunesse) : l'aller vers, la mobilisation et l'intervention dans l'espace public
- Un espace unique aux lieux multiples
- L'engagement et la mobilisation des jeunes par des solutions innovantes de démocratie numérique

Il s'agit de donner à voir, sur chaque sujet, des exemples concrets de ce qui est possible, de ce qui se fait, sous forme de témoignages, de visites sur site... La volonté est de valoriser des exemples locaux et de repérer des pratiques inspirantes dans le Grand Ouest et au-delà.

Réunis en comité technique élargi, techniciens des collectivités, associations et jeunes proposent un plan d'inspiration en 3 axes :

1. La **création d'une boîte à idées** pour le partage d'expériences, au service des acteurs qui travaillent à la définition et à la création de leur PSJ.
Il s'agit d'une base de données numérique, collaborative (que chacun peut alimenter), où le contenu est classé par thématiques : l'aller-vers, l'information et l'accès aux droits, le numérique, le développement économique, le culturel...
2. La **proposition d'un diaporama commun** aux 13 territoires de vie des jeunes, support à l'animation locale de débats pour la définition et la création du PSJ. Ces temps de débats seraient aussi l'occasion de recenser les attentes vis-à-vis du plan d'inspirations.

3. La programmation au long court, **de rencontres inspirantes** pour la démonstration concrète d'une idée, avec des exemples locaux et de l'extérieur. A titre d'exemples :

Le 3 juillet 2018, nous avons l'opportunité via la DDCSPP 79, de proposer une rencontre inspirante sur le thème de la démocratie numérique et les nouvelles formes de participation citoyenne, avec la présentation de Démocrasyos (plateforme de démocratie participative) et des Promeneurs du net (présence éducative sur Internet)

D'autres rencontres inspirantes ont été imaginées et restent à construire :

- Une table ronde sur la question de l'aller-vers : témoignages croisés RJ/éducateur de rue/ expérience locale de déambulation.
- Rencontre sur les activités émergentes portées par des jeunes : présentation des résultats de l'état des lieux sur les initiatives des 16 – 30 ans, suivie de témoignages de jeunes, acteurs émergents du territoire.
- Projection débat sur l'accompagnement pas à pas : échanges sur le parcours d'apprentissage de la participation citoyenne des jeunes, à partir de clips vidéo réalisés dans les structures jeunesse locales.

A la présentation de ce plan d'inspirations en 3 axes, le CA s'est exprimé sur les points suivants :

L'ensemble des axes sont pertinents. Néanmoins, la boite à idées soulève plusieurs questions en termes de :

- Moyens à mettre en œuvre pour la création et l'animation de ce nouvel outil. En effet, la mise en œuvre d'une base de données demande des compétences techniques et du temps, dont ne dispose pas l'association aujourd'hui.
- Risque de doublon avec des outils déjà existants. Il s'agit de bien cerner les objectifs de ce nouvel outil qui se donne pour vocation de servir les acteurs jeunesse, dans la mise en place de leur PSJ.

Le collège jeune, qui prévoyait de traiter cette question dans le cadre du temps d'expression libre, voit dans le projet de boite à idées, une opportunité de réfléchir à la communication du PIA « Les jeunes s'en mêlent ». Il s'agit de mieux le faire connaître auprès des acteurs locaux et du grand public en rendant accessible les informations relatives à l'avancement du Projet, en faisant la promotion des actions mises en œuvre, en offrant de l'échange de pratiques et du transfert d'expériences.

Sur sollicitation du CA, le collège jeunes s'est dit favorable à participer à la réflexion sur le projet de boite à idées, en tenant compte des réserves citées ci-dessus.

Le CA valide la 1^{ère} rencontre inspirante du 3 juillet.

L'ensemble des axes sera approfondi au cours des prochains mois et fera l'objet de nouvelles présentations en CA, pour validation.

3. L'organisation des débats sur la gouvernance partagée

Dans le cadre du renouvellement de la gouvernance, chaque collège du CA est chargé d'animer un débat auprès de ses membres dans l'objectif de recenser les attentes et les propositions d'amélioration de la gouvernance partagée au sein de BoGaJe. A l'issue de ces consultations, il conviendra d'évaluer les besoins d'évolution de la gouvernance qui pourront être pris en compte dans une éventuelle AG extraordinaire.

Le cabinet JEUDEVl sera présent sur les débats, en qualité d'observateur.

Ainsi il a été convenu la planification suivante :

- 4 octobre 2018, à 9H30 : réunion du collège des associations.
- 4 octobre 2018, à 14H30 : réunion du collège des membres fondateurs à Secondigny à la salle communale de la Guichetière. Les 2 Maisons de l'emploi seront sollicitées pour organiser le débat.
- 5 octobre 2018 : réunion du collège jeunes avec la participation des référents jeunesse.

Il a été précisé que chaque collègue est libre :

- de débattre de la gouvernance de BoGaJe d'aujourd'hui et de demain, après le PIA ;
- d'élargir le débat à d'autres personnes non-administrateurs.

4. Question du collège associatif sur le rôle du Référent jeunesse

Par l'intermédiaire du collège des associations, les CSC de la Com. Com. de Parthenay-Gâtine posent la question suivante au CA de BoGaJe :

« Lors du comité de pilotage restreint du 17 mai dernier à Parthenay, il a été rappelé que "Le déploiement de référents jeunesse est un excellent moyen de collaborer, collectivité et associations, sur un objectif commun. Dans ce cadre il a été annoncé que les référents jeunesse auront également comme mission de "Participer activement aux dispositifs d'insertion des jeunes ", par les activités suivantes : "Alimenter, aider, soutenir les dispositifs d'insertion des jeunes à échelle locale (comme par exemple La Garantie jeunes, Argent de poche, ...) et les mettre en relation avec les équipes déjà en place". Le référentiel de l'animateur référent jeunesse, tel que validé par votre instance décrit les missions des personnels comme "Organiser et coordonner les différents acteurs institutionnels et associatifs qui interviennent auprès des jeunes" ou "Contribuer à créer les conditions pour favoriser le développement personnel des jeunes et faciliter leur participation à la vie locale, Assurer un premier accueil, une écoute, l'information et l'accompagnement des publics 11 - 30 ans dans tous les domaines qui les préoccupent"

Il nous semble que les dispositifs d'insertion des jeunes relèvent d'un référentiel autre qui s'apparente aux missions d'accompagnateurs socioprofessionnels plus que des métiers de l'animation.

Nous souhaiterions connaître l'avis du CA de BoGaJe sur le déploiement de ces missions d'insertion qui ne relèvent pas de notre point de vue du référentiel validé par tous les acteurs et partenaires du PIA. »

Le CA valide la position du collège des associations exposée dans la question. Dans le cas d'un ETP partagé entre une fonction de référent jeunesse et une fonction d'accompagnateur socio-professionnel, il revient à l'employeur de garantir que la mission de référent jeunesse sera bien assurée dans le temps et les financements impartis à cette fonction. De plus, les postes d'accompagnateurs socio-professionnel sont financés par l'Etat dans le cadre spécifique des missions locales et en dehors de l'intervention du PIA.

5. Habitat jeunes

Le CA est interrogé sur la stratégie à adopter dans le contexte actuel de blocage des crédits de l'action Habitat jeunes, du fait de l'incompatibilité des aides d'Etat que sont le PLAI et le PIA.

André HERAULT, propose de rédiger un courrier à l'attention du président de l'ANRU pour qu'il nous informe officiellement des délais relatifs à la sortie d'un décret autorisant le cumul exceptionnel du PLAI et du PIA. Celui-ci serait signé des Co-présidents de BoGaJe, et des Présidents des EPCI concernées.

Jean Michel BERNIER propose de solliciter de nouveau le Sénateur pour connaître l'actualité du dossier.

En fonction de la réponse du Sénateur, le bureau évaluera l'opportunité d'un courrier au Président de l'ANRU.

6. Informations diverses

Il est rappelé que le Fest'épic, organisé dans le cadre de l'action 1.2 *Assemblée libre des jeunes* du PIA, se déroulera les 7 et 8 juillet prochain. Le programme annexé au PV, est remis à chaque administrateur et tous sont invités à participer à cet événement d'envergure, organisé par et pour les jeunes du territoire.

Le CA est informé du bilan du forum « Les jeunes s'en mêlent et sex'priment » organisé dans le cadre de l'action 4.1 *Santé jeune* du PIA. :

- 950 élèves, du collège au lycée, touchés avec le spectacle l'amoureux
- 80 personnes à la conférence improvisée : parents et jeunes
- 80 personnes sur les 2 escapes-games : parents et jeunes
- Des techniques d'animations innovantes et appréciées : conférence improvisée et escapes-games
- Des jeunes impliqués dans la communication et dans la création d'un escape-game sur le thème de la télé-réalité
- Un large réseau de partenaires motivés : une quarantaine de professionnels investis

Le CA est informé des travaux de l'observatoire pour la rentrée de septembre 2018 :

- Lancement d'une grande enquête jeunes pour une actualisation des données issues des diagnostics préalables au PIA, en partenariat avec le Lycée des Grippeaux et la MFR Sèvreurope.
- Consultation des acteurs sur la question de l'ANRU relative aux publics-cibles :
 - Quel impact du Projet sur les jeunes du territoire et sur leurs parcours ?
 - Les actions permettent-elles de toucher mieux et/ou plus de jeunes ?
 - Les démarches permettent-elles de réduire le non recours aux dispositifs ?

Les entretiens auprès des partenaires se dérouleront les 13, 14, 15 novembre 2018.

7. Temps d'expression libre du collège jeunes

Le collège des jeunes proposait de débattre en CA du sujet suivant :

Quelle destinée de l'enveloppe du Grenier de Py ? Quels sont les projets éligibles à cette enveloppe ?
Quels critères on se fixe ?

Au regard de l'heure avancée et du nombre d'administrateurs sur le départ, le sujet sera remis à l'ordre du jour d'un prochain CA. Il est quand même dit que cette question est actuellement traitée au sein du groupe de travail qui mène l'état des lieux de l'initiative jeunesse des 16 – 30 ans du territoire. Il est proposé que le collège jeunes soit associé au groupe de travail.

Enfin, le CA est favorable à programmer le temps d'expression libre des jeunes en début de séance, de manière à offrir les conditions idéales à sa mise en œuvre.

8. Prochains CA

Pour 2018, les prochains CA sont fixés aux :

- Vendredi 28 septembre 2018 à 18H00 à la Maison de l'emploi de Parthenay et de Gâtine à Parthenay
- Vendredi 23 novembre 2018 à 18H00 au siège de l'Agglomération du Bocage Bressuirais

Le 28 juin 2018.